

péter ces vers du fabuliste, dans lesquels vous trouverez vos défauts inclus :

*Impudence, babil, et sottise vanité,
Et vaine curiosité
Ont ensemble étroit parentage.
Ce sont enfans tous d'un lignage.*

N. D.

Montréal, 3 Avril, 1858.

Causeries.

Deux serviteurs, coquins s'il en fut jamais, battant un jour à la grange, s'avancèrent de tuer le seul coq du poulailler à coup de fléau.

Aussitôt, l'un des deux serviteurs le prend et va le porter à sa maîtresse : "Tenez, dit-il d'un air piteux, je vous apporte le coq qui vient de mourir de la maladie du fléau." Ah! bien, dit la maîtresse, si le coq est mort de la maladie du fléau, les poules vont bien toutes mourir?" Et nos deux garnemens, s'appuyant sur cette crainte de leur maîtresse de voir mourir ces poules, en tuèrent de temps en temps quelques-unes, qu'ils mangèrent sans répugnance pour la maladie dont elles étaient mortes.

Un avocat en plaçant se mit à parler d'Annibal, et était fort longtemps à lui faire passer les Alpes : Hé, avocat, lui dit le président de Harlay, faites avancer les troupes."

Le savant Budé étant à travailler dans son cabinet, un domestique accourut, tout effrayé, le prévenir que le feu était à la maison, "Allez avertir ma femme, lui répondit-il froidement, vous savez que je ne me mêle point du ménage."

Le maréchal de Soubise avait cinq cent mille livres de rente, qui ne lui suffisaient pas. Dans ses dépenses, j'en citerai une qui se renouvelait tous les ans, lorsque le roi venait se rafraîchir dans sa maison de Saint-Onen, après le tiré; on lui faisait une omelette d'œufs de faisans, de perdrix rouges, et d'autres ingrédients si chers, que l'omelette revenait à vingt-cinq louis: c'était un prix fait. Le reste était à proportion.

Le duc de Guises était assez gros et engrassait tous les jours. En dépit de la nature, il voulait paraître mince, et portait des vêtements extrêmement serrés; il poussait cette manie si loin, qu'il avait pour chaque habit deux culottes différemment coupées. Lorsqu'il faisait sa toilette, son valet de chambre lui demandait gravement: "Monsieur le duc s'assoit-il aujourd'hui?" Quand il devait rester debout, il montait

sur deux chaises et descendait dans sa culotte, tenue par deux de ses gens.

Une actrice nouvelle qui jouait à Londres le rôle de lady Anne de la tragédie de *Richard III* ayant déclamé ce passage: "Ah! quand aurai-je un peu de repos?" Jamais, si vous ne me payez pas les trente schellings que vous me devez," s'écria un de ses créanciers qui était dans la salle.

Un chef d'attaque dans les chœurs de l'Opéra, entonna un jour d'une voix mal assurée un morceau qui commençait par: *Je viens*. Un plaisant ajouta: "Du cabaret?" — "Ma foi, oui!" dit-il. Et le public de rire de cette franche naïveté.

Le fameux Jean Bart, amené à Versailles par le chevalier de Forbin, fumait sa pipe dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte. Louis XIV ayant fait appeler, lui dit: "Jean Bart, je viens de vous nommer chef d'escadre. — Vous avez bien fait, Sire," répondit le marin, en retournant à sa pipe. Cette réponse ayant excité un grand éclat de rire parmi les courtisans, qui la trouvaient aussi absurde que brutale: "Vous vous trompez; messieurs, leur dit gravement Louis XIV; cette réponse est celle d'un homme qui sent ce qu'il vaut, et qui compte m'en donner bientôt de nouvelles preuves." L'événement justifia la prédiction du roi.

Avoue-le, Ernest, disait un rapin à son ami, revenant d'une petite excursion chez sa belle; les jeunes filles ne sont pas faites pour braver la mort.

Non, dit-il, mais pour braver l'amour. Le mot est-il bon? prononcez, lecteur.

Un prétendu esprit fort avait entassé absurdités sur absurdités pour prouver que nous n'avons pas une âme. Les personnes présentes à ce discours, étaient à se regarder sans lui répondre. Alors notre philosophe s'adressant à une dame lui demanda d'un air de triomphe ce qu'elle pensait de sa philosophie. "Monsieur lui répondit-elle; il me semble que vous venez de nous prouver avec beaucoup d'esprit que vous n'êtes qu'une bête."

Un jour un incrédule subalterne, se servait d'une de ces expressions très-familiales aux corrupteurs des peuples dans les campagnes, disait à des paysans: "Jusques à quand vous laisserez-vous encore embêter par votre prétraille?" Il n'y a d'embêtés parmi nous répondit un de ces braves gens, à ce faquin, que ceux qui se laissent tromper comme vous par des incrédules dont le seul talent est de changer les hommes en bêtes.

Tribunaux.

Boulet est indépendant, indépendant tous-jours, indépendant quand même; il n'obéit à personne, car il est libre, car il est roi.

Il s'en va un jour au Champ de Mars, où manœuvrait un bataillon de ligne. Il se place à la gauche, comme un chef qui inspect ses hommes, et il en a le droit; il se connaît en art militaire, lui qui a vu faire des barricades; il s'adresse au lieutenant, et lui dit: Co n'est pas ça, vous manœuvrez mal! Le lieutenant lui jette un regard de côté, et le prie d'aller un peu plus loin se mêler de ce qui le regarde. Il connaissait bien peu Boulet.

Boulet se drape dans sa blouse et va se camper devant les rangs, à côté du capitaine qui commandait. Portez armes! disait le capitaine, et Boulet répétait: portez armes! Présentez armes! et Boulet criait en écho: présentez armes! La manœuvre en était troublée; le capitaine lui dit de se taire.

— De quoi, me taire! je ne suis pas votre soldat, moi, vous n'avez pas d'ordre à me donner, vous n'avez pas droit de me mettre à la salle de discipline.

Le capitaine y met beaucoup de modération, et l'aveut une fois encore de ne pas gêner l'exercice et de s'en aller un peu plus loin.

— De quoi! de quoi! un peu plus loin, le Champ de Mars est à tout le monde, je peux rester là.

— Eh bien! si vous ne vous en allez pas, je vais vous faire arrêter.

— Vous! vous! apprenez donc plutôt votre métier.

Le capitaine fait avancer quatre hommes et leur ordonne de conduire Boulet au poste. Alors commencent les injures habituelles: canailles! brigands! assassins! mais ça ne durera pas, vous ne serez pas, toujours les plus forts!

Boulet, l'indépendant, a été mis au poste, et le Tribunal le condamne à deux mois de prison.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Le Gascon paraîtra une fois la semaine, tous les Mercredis autant que possible. Le prix par numéro sera de Quatre Sous, on pourra s'abonner aussi à l'année moyennant 7½ shelings payables d'avance. A raison de quinze sous on pourra s'abonner pour un mois seulement.

On ne recevra aucun abonnement sans que le versement de l'argent soit effectué d'avance.

On pourra se procurer des exemplaires chez M. Lamoureux, imprimeur, qui recevra tous les abonnements.